



## **Le seul maître de la destinée du pays est le peuple.**

Cette phrase maîtresse résume bien notre volonté.

Nous nous engageons à ce que tous les citoyens aient les moyens de recourir au contrôle et à l'initiative des lois. Qu'il leur soit garanti une information plurielle, loyale, complète et claire afin qu'ils puissent contrôler toute loi votée par les parlementaires, les critiquer et éventuellement remédier à leurs carences, insuffisances par dépôt d'un projet de loi auprès des autorités compétentes, sous les conditions énoncées par la Loi.

Nous nous engageons à participer à l'instauration de la première République citoyenne française.

1. Le référendum d'initiative citoyenne en toutes matières dont les critères ont été déjà largement réfléchis par l'équipe du RIC, susceptibles d'être peaufinés par l'ensemble des députés avant d'être soumis à Référendum.
2. Le vote préférentiel dans tous les scrutins pour choisir nos représentants.
3. L'indépendance de la Justice, l'interdiction formelle d'appartenir à une quelconque confrérie, et le contrôle strict de cette indépendance par un organisme compétent dont les membres seront recrutés parmi les magistrats qui auront fait preuve d'incorruptibilité. Les fautes lourdes, constatées, soumises devant ces magistrats et des jurys citoyens tirés au sort.

Nous notons, sans y porter remède présentement, que sur le plan économique et social, les règles actuelles du marché ne sont plus en étroite collaboration avec les progrès de la science et de la technologie. Il s'ensuit des désordres politiques et sociaux inadmissibles dans une société qui se veut respectueuse de la vie sereine de chacun. En temps opportun nous y apporterons nos remarques et critiques afin de participer aux modifications des règles économiques désuètes.

Nous ne manquerons pas de provoquer dans notre circonscription, durant les cinq années de notre mandat, des assemblées où nous échangerons avec tout citoyen et représentants de ces derniers. L'autonomie et l'économie de notre circonscription seront au programme tout autant que le respect de règles évidentes pour que les équilibres naturels et humains soient conservés ou améliorés.

Le candidat et son suppléant.